



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

tenue le 11 octobre 2022, à 19h,
tenue au Vieux-Presbytère, 15 rue des Peupliers, Saint-Bruno-de-Montarville

PROCÈS-VERBAL

Administrateurs présents :

Guy Gagnon, Tanya Handa, Johanne McDonald, Bryan Osborne, Sonia Pépin, Denis Vézina.

Administrateurs absents : Edmundo Meza

La liste des membres présents se trouve à la fin du procès-verbal.

1. Constat du quorum et ouverture d'assemblée

La présidente de la Fondation, Tanya Handa, confirme le quorum et ouvre la réunion à 19h. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination des officiers d'assemblée

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-01](#)) QU'Alain Fréchette agisse comme président d'assemblée.

Proposé par Bryan Osborne, appuyé par Denis Vézina.

Johanne McDonald, secrétaire du conseil d'administration de la Fondation, agit comme secrétaire de l'AGA, tel que stipulé à l'article 28 du Règlement 2021-2.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-02](#)) d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Martine Bousquet, appuyé par Guy Gagnon et adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2021

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-03](#)) d'adopter le procès-verbal du 30 septembre 2021, tel que présenté.

Proposé par Denis Vézina, appuyé par Sonia Pépin et adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente du conseil d'administration

Tanya Handa remercie les administrateurs et autres bénévoles pour leur appui :

- Le comité de direction : Bryan Osborne (v-p), Johanne McDonald (secrétaire et communications) et Edmundo Meza (trésorerie)
- Jean-François Courtoy (administration et gouvernance)
- Guy Gagnon (administrateur)
- Sonia Pépin (représentante de Sainte-Julie et membre du comité des communications)
- Robert Saint-Jean (membre du comité scientifique et projet de la rainette faux-grillon)
- Denis Vézina (représentant de Saint-Basile-le-Grand)
- Martine Bousquet (membre du comité des communications)
- Alain Fréchette (table de concertation de la Sépaq et membre du comité scientifique)
- Chantal de Montigny (membre du comité des communications)

Elle présente les activités de la Fondation depuis la dernière assemblée :

- Membre-fondateur de la Coalition des Montérégiennes, qui travaille à assurer la pérennité de l'ensemble des collines situées dans le sud du Québec. Grâce à ce partenariat, la Fondation assiste aux réunions du comité de travail sur les Montérégiennes de la CMM.
- Projet pour les milieux naturels (PPMN) : début d'un partenariat avec Nature-Action Québec et la Coalition pour la réalisation d'un plan de conservation pour le mont Saint-Bruno et son pourtour.
- Projet Plein aire : début d'un partenariat avec la SNAP Québec pour sensibiliser et mobiliser les acteurs municipaux et régionaux afin que la cible de 30 % de conservation des milieux naturels soit atteinte d'ici 2030.
- Organisation d'une visite aux étangs de la rainette faux-grillon au parc national du Mont-Saint-Bruno le 1^{er} mai 2022 en compagnie de Lyne Bouthillier du MELCCFP et de Sophie Tessier de la Sépaq.

- Les géologues Bryan Osborne et Robert Saint-Jean présentent « 440 millions d'années d'évolution du mont Saint-Bruno » lors de deux randonnées sur la géologie au parc national, les 4 et 12 juin 2022, accompagnés de gardes-parc et de conseillers de la Sépaq.
- Sensibilisation des gens aux bienfaits de choisir l'école Mont-Bruno comme site du futur complexe multisport. Ce choix n'a pas été retenu par la ville de Saint-Bruno.
- Sensibilisation des gens aux bienfaits de ne pas construire une garderie privée au parc du Frère-Marcel-Alary. La ville de Saint-Bruno a décidé de construire la garderie ailleurs.
- Sensibilisation des gens aux mauvaises pratiques nautiques sur la rivière Richelieu, qui causent l'érosion des berges et la propagation d'espèces envahissantes, tue les espèces en péril comme le chevalier cuivré, polluent par les hydrocarbures et remettent en suspension les sédiments et le relargage possible du phosphore.
- Sensibilisation des gens, lors des élections fédérales et municipales de 2021, aux enjeux environnementaux. À l'instar des citoyens et citoyennes, un grand nombre de candidats et candidates des municipalités de Saint-Basile, Saint-Bruno et Sainte-Julie ont signé l'engagement de la Fondation envers les milieux naturels.
- Rencontres avec Cédric Landuydt, directeur général, et Nathalie Rivard, directrice de la conservation, Sépaq (Île de Boucherville et Mont-Saint-Bruno) pour discuter des enjeux de conservation de la colline et de son pourtour, dont la surpopulation des cerfs de Virginie.
- Rencontres avec Ludovic Grisé Farand, maire de Saint-Bruno, et le Comité des loisirs de Sainte-Julie, responsable du dossier de l'environnement, afin de faire valoir la Fondation comme partenaire pour soutenir les villes dans leurs démarches de conservation des milieux naturels.

La présidente remercie les donateurs pour leurs contributions aux activités de la Fondation. Elle remercie également Jean-François Courtoy et Guy Gagnon, qui ont siégé respectivement 27 ans et 4 ans au Conseil de la Fondation. Un hommage sera rendu à Jean-François Courtoy en 2023 pour sa contribution exceptionnelle au fil des ans.

Le président de l'assemblée félicite la Fondation pour cette année de travail et de succès.

6. Rapport du trésorier

6.1 États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

En l'absence du trésorier, Edmundo Meza, Johanne McDonald remercie les membres du comité de vérification, Paul Belzile, Françoise Gabouret et Connie Morales, et présente les états financiers de 2021.

- Bilan : 19 633 \$
- Produits : 6 019 \$
- Charges : 5 049 \$
- Excédent de l'exercice : 970 \$
- Actifs nets à la fin : 19 633 \$

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-04](#)) d'adopter les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

Proposé par Sonia Pépin, appuyé par Martin Murray, et adopté à l'unanimité.

6.2 Budget prévisionnel pour l'exercice de 2021

Johanne McDonald présente le budget prévisionnel :

- Produits : 33 750 \$
- Charges : 33 662 \$
- Excédent : 88 \$

La Fondation recevra un financement de 21 750 \$ pour le projet PPMN et de 10 000 \$ pour le projet Plein aire. Ces montants seront possiblement étalés sur deux ans si les projets se poursuivent en 2023. Les services d'experts devront être retenus pour réalisés les mandats en collaboration avec Nature-Action Québec et la SNAP Québec.

7. Nomination des membres du comité de vérification pour 2022

Johanne McDonald informe l'assemblée que les trois membres du comité de vérification ont accepté de poursuivre leur mandat en 2022.

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-05](#)) de reconduire les mandats de Paul Belzile, Françoise Gabouret et Connie Morales, à titre de membres du comité de vérification.

Proposé par Martine Bousquet, appuyé par Denis Vézina, et adopté à l'unanimité.

8. Élections des administrateurs

Le président mentionne que les mandats de Johanne McDonald et Sonia Pépin doivent être renouvelés et que trois sièges doivent être comblés.

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-06](#)) d'élire au conseil d'administration Johanne McDonald et Sonia Pépin.

Proposé par Guy Gagnon, appuyé par Denis Vézina, et adopté à l'unanimité.

9. Levée de l'assemblée

Remerciements de l'assemblée à Alain Fréchette, président de l'AGA.

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-10-11-07](#)) de lever l'assemblée à 21h25.

Proposé par Sonia Pepin, appuyé par Martine Bousquet.

Alain Fréchette, président

Johanne McDonald, secrétaire

Présences à l'AGA de 2022

Bousquet, Martine
Charest, Julie
Fournier, Jean-Robert
Fréchette, Alain
Guilbault, Sylvie
Lemieux, Benoit
Marchildon, Alain
Michel, René
Murray, Martin
Potvin, Eugénie